

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
CINQUIEME REGION MILITAIRE
« ECHAHD ZIGHOUT YOUSSEF »
DIRECTION DE PROJETCHARGEDE LA REHABILITATIONDES
INFRASTRUCTURES DELA BASE NAVALE PRINCIPALE DE JIJEL
"ECHAHD SALHI HOUSSINE"
BP N°15, EL KALAA- JIJEL

MISE EN DEMEUREN°01

- Suite au Marché N° **058** du **09/05/2017** et ses avants portant Travaux de confortement et remise en état des quais existants et mole de la BNP Jijel / 5^{ème} RM, pour un montant de **4.508.193.505,47 DA/TTC**, et un délai d'exécution de soixante-huit (**68**) Mois, conclu avec le GROUPEMENT « **MEDITRAM- SOTRAMEST** », sise à : voie C, zone industrielle B.P 143 REGHAIA (WILYA D'ALGER).
- Suite à l'ordre de service de début des travaux contractuel N° **020** du **19/06/2017** ;
- Vu la lenteur de l'avancement des travaux ;
- Vu que l'entreprise ne respecte pas ses engagements et ses obligations contractuelles ;
- Vu le non-réponse aux correspondances qui lui sont adressées à cet égard ;

La Direction De Projetchargée De Réhabilitation Des Infrastructures de La Base navale principale de Jijel /5^{ème} RM, met en demeure le GROUPEMENT « **MEDITRAM- SOTRAMEST** », dans un délai de **Dix (10) jours** à compter de la date de notification de la présente mise en demeure, afin de prendre toutes les mesures et dispositions nécessaires pour accélérer l'avancement des travaux et rattraper le retard enregistré.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DPRI-BNP Jijel 5^{ème} RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur, notamment la résiliation du contrat aux torts et dépens du contractant.